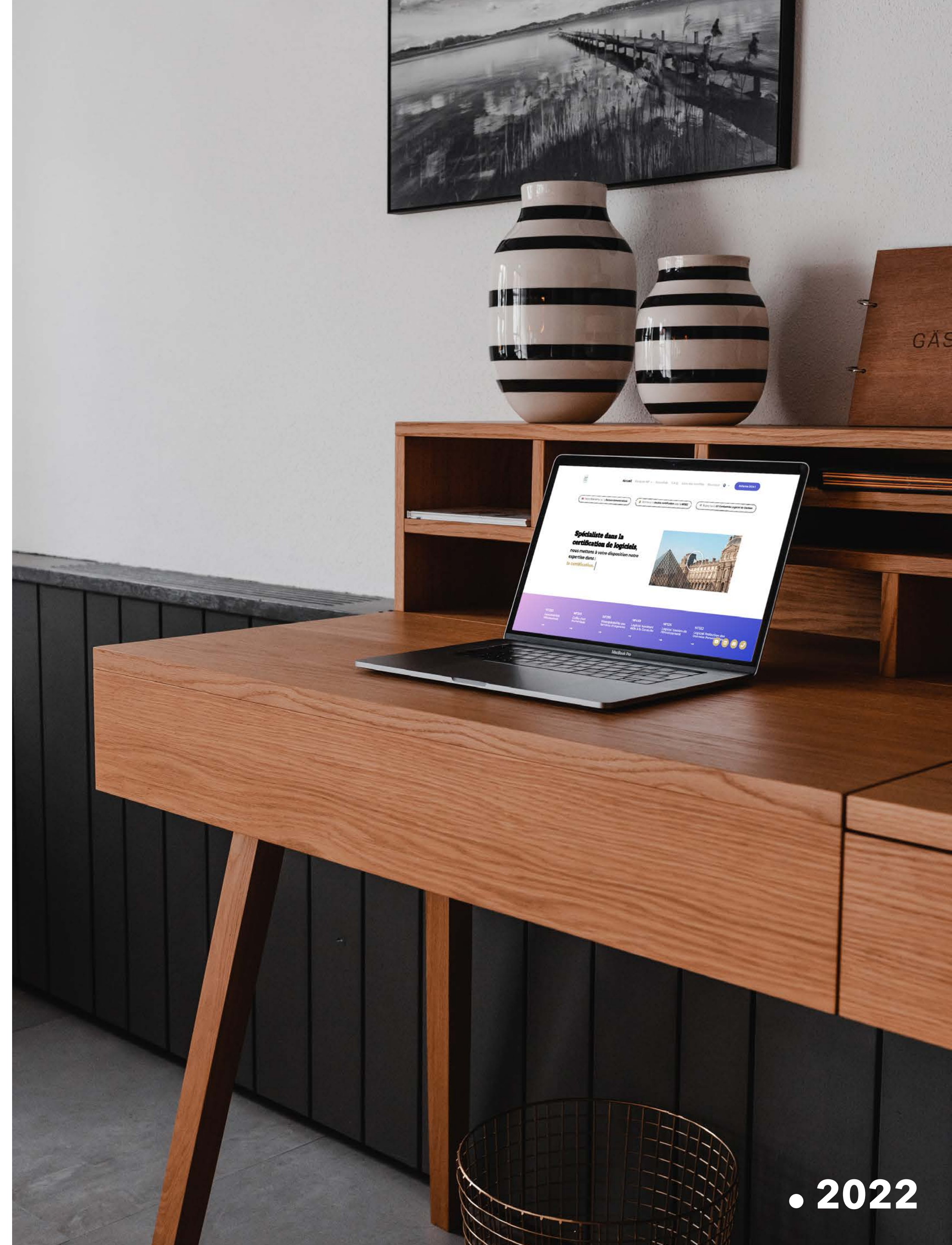


NF

WWW.INFOCERT.ORG

- [LA CERTIFICATION EN BREF](#)
- [FAQ SUR LA CERTIFICATION](#)
- [LE PROCESSUS DE CERTIFICATION](#)
- [ESTIMATIF DE CONFORMITÉ](#)



LES **RÈGLES DE CERTIFICATION** ÉLABORÉES PAR **INFOCERT**,
AVEC *AFNOR CERTIFICATION*, **SONT RECONNUES** PAR LES
PROFESSIONNELS ET LES INSTANCES RÉGLEMENTAIRES
COMME RÉFÉRENCES.

LA CERTIFICATION EN BREF

1.

JUSTIFIER

de la **conformité** réglementaire de votre produit.

2.

S'OUVRIR

à de nouveaux marchés en justifiant de la qualité de son produit et de la **démarche vertueuse** dans laquelle vous êtes engagé.

3.

AMÉLIORER

la qualité de votre produit en réponses aux **exigences qualités** - issues des normes ISO 9001 et ISO 25051.

4.

OPTIMISER

les pratiques et **les processus** internes - *hotline, tests, doc, etc.*

5.

BÉNÉFICIER

de la reconnaissance de la Marque NF qui inspire **confiance, qualité** et **sécurité**.

6.

ÊTRE INFORMÉ

des évolutions réglementaires et avoir un produit **régulièrement mis à jour**.

FAQ SUR LA CERTIFICATION

À qui s'adresse la certification ?

[+ DE QUESTIONS ?](#)

La certification s'adresse aussi bien **aux éditeurs de logiciels** qu'aux **entreprises développant leur propre logiciel** en interne et cherchant à se mettre en conformité avec la réglementation.

À quoi correspond la **marque NF** ?

La marque NF a pour mission de guider les consommateurs pour les aider à **mieux choisir** et à **mieux consommer** afin de leur **garantir un niveau d'excellence**. Pour les consommateurs elle inspire **qualité, confiance** et **sécurité**.

Combien de temps dure le processus de certification ?

Être certifié c'est s'inscrire dans une démarche de **transparence, d'amélioration** et **d'évolution** continue de son logiciel.

La durée du processus est **liée au temps qu'il vous faudra pour mettre votre logiciel en conformité** - *en suivant les règles de certification*. Ce temps peut varier **de un à plusieurs mois** et une *attestation d'avancement effectif* peut vous être envoyée à l'inscription dans le processus de certification.

LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

INSCRIPTION

AUDIT INITIAL

RAPPORT & DÉCISION

SURVEILLANCE ANNUELLE

Pour **valider votre inscription**, nous aurons besoin du retour du devis signé ainsi que du **paiement d'une première facture administrative** - *reprenant certains articles du devis*.

Vous recevrez ensuite :

1. **Vos règles de certification** - *qu'il faudra intégrer dans votre logiciel*.
2. **Une attestation d'avancement effectif**, *si nécessaire*, valable 6 mois, qui vous permettra de justifier auprès de l'Administration Fiscale ou de potentiels clients de votre inscription dans le processus de certification.

LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

INSCRIPTION **AUDIT INITIAL** RAPPORT & DÉCISION SURVEILLANCE ANNUELLE

Une fois l'intégration des règles de certification dans votre logiciel terminée, nous prendrons **rendez-vous** ensemble pour votre audit de certification.

L'audit de certification pourra être réalisé par un ou plusieurs auditeurs et sera suivi par **l'envoi d'un rapport**, reprenant la liste des écarts, qui devront être corrigés le cas échéant.

L'audit pourra avoir lieu **à distance ou dans vos locaux** et les frais de déplacement et d'hébergement seront facturés selon les frais réellement engagés par l'auditeur - *des frais liés au temps de transport seront facturés et il est possible de prévoir des audits à l'étranger* - en Français ou en Anglais.

LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

INSCRIPTION AUDIT INITIAL **RAPPORT & DÉCISION** SURVEILLANCE ANNUELLE

Vous trouverez dans votre **rapport** la liste des écarts constatés entre votre logiciel et les règles de certification qui pourront être de plusieurs natures :

- soit des **points de vigilance**,
- soit des **non-conformités mineures**,
- soit des **non-conformités majeures**.

En fonction de la nature et du type des écarts, **un contrôle complémentaire à distance** pourra être envisagé afin de valider la levée des écarts dans le logiciel. La facturation se fera en fonction du temps réellement passé à la vérification.

LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

INSCRIPTION AUDIT INITIAL **RAPPORT & DÉCISION** SURVEILLANCE ANNUELLE

Suite à l'ensemble des contrôles, **INFOCERT** propose à AFNOR Certification de prendre l'une des décisions suivantes :

- **Accord** de certification.
- **Refus** de certification.

En cas d'accord de certification, le certificat de conformité sera **transmis par mail** et **disponible au téléchargement sur notre site internet dédié**.

LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

INSCRIPTION

AUDIT INITIAL

RAPPORT & DÉCISION

SURVEILLANCE ANNUELLE

Suite à l'audit initial de certification, **une surveillance annuelle** sera organisée.

Sa durée est généralement **plus courte** et est liée à l'évolution des règles de certification ou des modifications fonctionnelles du logiciel.

Un bon de commande sera adressé 3 mois avant la date prévue de surveillance pour le maintien de la marque et du droit d'usage.

ARTICLES

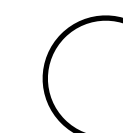
AUDIT INITIAL

FACTURÉ

INSCRIPTION APRÈS AUDIT

RÈGLES DE CERTIFICATION - 890€

Ajoutées automatiquement sur un devis d'audit initial, elles sont aussi disponibles à l'achat directement sur notre site internet



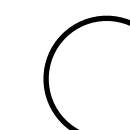
ADHÉSION À LA MARQUE NF - 890€

L'adhésion à la Marque NF permet de valider votre inscription dans le processus de certification.



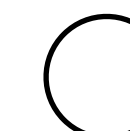
AUDIT DE CERTIFICATION - 2 900€ + Recevabilité et préparation de l'audit 490€ (forfait)

L'audit de certification dure en général deux jours et permet à un ou plusieurs de nos auditeurs de vérifier que votre logiciel respecte bien la réglementation en vigueur et que les règles de certification ont bien été intégrées.



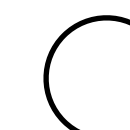
RAPPORT D'AUDIT - 1 450€

Le rapport d'audit permet de faire une demande de certificat et vous servira pour retrouver la liste des écarts relevés par l'auditeur.



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ - 1 290€ - 2EME CERTIFICAT = 500€, 3EME ET + = 160€

Le coût du certificat de conformité comprend tout le processus d'archivage, de conservation des preuves d'audit mais aussi l'ensemble du processus administratif jusqu'à la publication du certificat de conformité.



ARTICLES

RÈGLES DE CERTIFICATION - OFFERTES

Les mises-à-jour des règles de certification sont mises à disposition gratuitement pour l'ensemble des certifiés.

ADHÉSION À LA MARQUE NF - OFFERT

La mise à jour de votre inscription à la Marque NF est faite gratuitement.

AUDIT DE CERTIFICATION - 1450€ / jour

La surveillance annuelle est en général plus courte, sa durée est fonction de l'évolution du produit, de la réglementation et/ou du référentiel.

RAPPORT D'AUDIT - 725€

Le rapport d'audit permet de retrouver la liste des écarts relevés par l'auditeur.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ - 1 290€ - 2^{EME} CERTIFICAT = 500€, 3^{EME} ET + = 160€

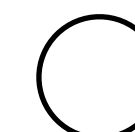
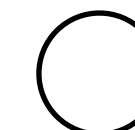
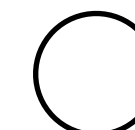
Le coût du certificat de conformité comprend tout le processus d'archivage, de conservation des preuves d'audit mais aussi l'ensemble du processus administratif jusqu'à la publication du certificat de conformité.

SURVEILLANCE ANNUELLE

FACTURÉ

INSCRIPTION

APRÈS AUDIT





EN PLUS

LA NF552



La **NF552** est la solution pour :

- **Favoriser** la conformité RGPD de vos clients.
- **Démontrer** à la CNIL que vos solutions sont conformes au RGPD.
- **Outiller** vos solutions

Dès la signature du devis d'audit, nous pourrons vous envoyer une attestation d'avancement et à l'issu du module de robustesse vous recevrez une attestation de réussite vous permettant de promouvoir la mise en oeuvre de moyens - comme préconisé par la CNIL.

EN PLUS

RÉFORME 2024



À partir du 1er Juillet 2024, un calendrier de déploiement de la réforme sur la facturation électronique sera mis en place et d'ici au 1er Janvier 2026, **toutes les entreprises Françaises auront l'obligation d'émettre et de recevoir des factures dématérialisées** directement, sur, et depuis des plateformes dédiées.

La dématérialisation des factures a plusieurs objectifs :

- **Réduire** et **lutter** contre la fraude à la TVA.
- **Simplifier** la vie des entreprises en allégeant la charge administrative.
- **Améliorer** la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises.
- **Diminuer** les coûts déclaratifs et faciliter les déclarations.



EN PLUS

LE GT



Les objectifs du **GT Conformité** Logiciel de Gestion sont multiples et intègrent la préparation et la **mise en place de la généralisation de la facture** dématérialisée. En y adhérant vous accéderez notamment à :

- La participation aux **réunions et travaux sur l'évolution des règles** NF203 et NF525
- L'ensemble des **évolutions réglementaires**.
- La participation à des **séances avec des intervenants extérieurs** - *fiscalistes, avocats, etc.*

N'HÉSITEZ PAS À **NOUS CONTACTER**

www.infocert.org

(+33) 1.40.17.04.05

contact@infocert.org